



SORIGNY VOUS ACCUEILLE

**VOUS QUI ALLEZ VIVRE À SORIGNY
SOYEZ LES BIENVENUS**

Pour faire connaissance avec notre
Commune, vous trouverez dans ce fascicule

- * des informations pratiques et générales,
utiles après votre déménagement
- * un plan de la Commune
- * des informations locales (services médicaux, sociaux,
commerces, artisanat, transport, collecte des ordures)
- * des renseignements municipaux
- * la vie associative à SORIGNY
- * un avis relatif aux sentiers pédestres
- * un résumé de la démographie communale
- * un bref historique
- * un blason pour SORIGNY
- * un peu de géographie
- * la géologie locale

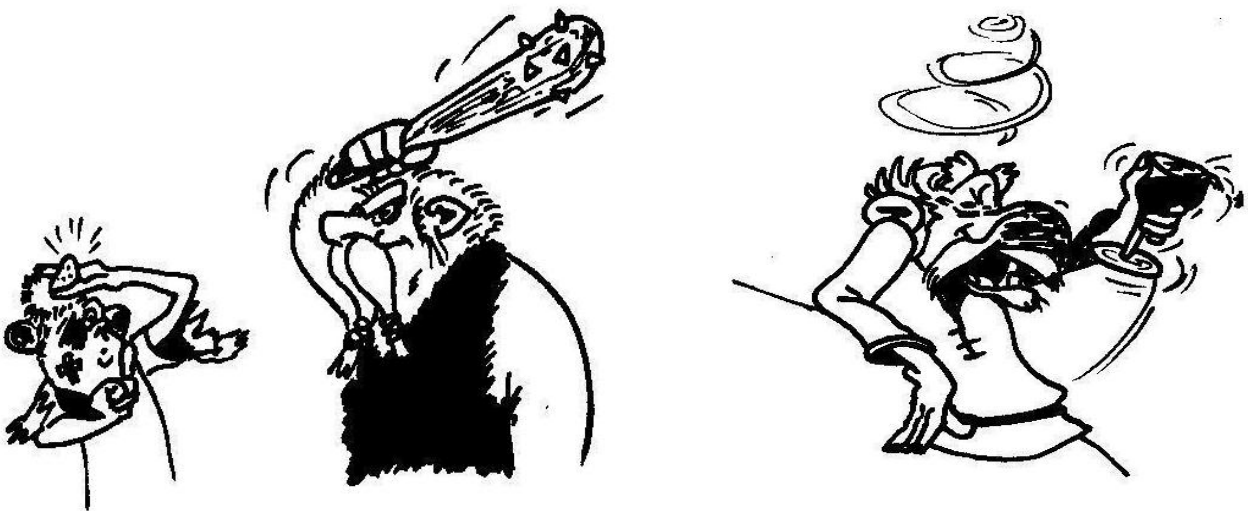
BONNE INSTALLATION !

LE DÉMÉNAGEMENT



est un casse-tête
une fête

... ou



selon les circonstances qui le provoquent.

Des démarches importantes concernant votre vie quotidienne
sont à effectuer de toute façon.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

* * * * *

LE COURRIER

Pour sa réexpédition, vous avez deux solutions :

- * La Poste s'en charge après que vous ayez rempli les formulaires adéquats
- * Utilisez les enveloppes de réexpédition mises à votre disposition dans les bureaux de poste. Vous demanderez à une voisine ou à votre ancien concierge de s'en charger.

N'oubliez pas de prévenir de votre changement d'adresse les journaux auxquels vous êtes abonné.

Pour vos amis, des cartes postales sans affranchissement sont mises à votre disposition à la Poste.

LE TÉLÉPHONE

Appelez l'Agence Commerciale pour faire opérer votre transfert ou demander l'installation d'une nouvelle ligne : ☎10 14.

EAU:

Prévenez Véolia pour effectuer l'ouverture du compteur et demandez éventuellement le relevé concernant l'ancien locataire : ☎ 0811 900 400.

ÉLECTRICITÉ

Prenez rendez-vous avec l'EDF. - 15 rue de la Tuilerie - BP 237 - 37552 SAINT-AVERTIN CEDEX pour établir votre nouvel abonnement. Pensez à le résilier à votre ancienne adresse : ☎ 09 72 67 50 37.

SCOLARITÉ:

Demandez des certificats de scolarité et décisions de conseils de classe de l'année en cours pour vos enfants avec un certificat de sortie, signé par le Chef d'établissement.

Prenez contact avec :

- Mme Karine ROUSSILLAT, Directrice de l'École Élémentaire Jacqueline AURIOL- 9 rue des Écoles - SORIGNY - ☎ : 02 47 26 07 59.
- Mme Carole DROUET, Directrice de l'École Maternelle Pierre PETIT - 11 rue des Écoles SORIGNY - ☎ : 02 47 26 97 65 pour les plus jeunes.

* le CES Albert Camus - 1 rue de la Baffauderie - MONTBAZON - ☎ : 02 47 26 03 17 pour ceux allant de 6^e à la 3^e.

Inscrivez vos enfants sans tarder.

PRESTATIONS SOCIALES

Si vous changez de département, demandez un certificat de radiation et contactez vos caisses :

- * d'Assurance Maladie - Centre 201 Rue Édouard Vaillant BP 235 - 37035 TOURS CEDEX
- * d'Allocations Familiales - 1 Rue Alexander Fleming - 37045 TOURS CEDEX.

Pour le régime agricole, consultez la Mutualité Sociale Agricole - 31 rue Michelet - 37040 TOURS CEDEX

Avisez vos organismes de retraite.

IMPÔT SUR LE REVENU - TAXE D'HABITATION ET TAXE FONCIÈRE



Signalez votre nouvelle adresse au Centre des Impôts de TOURS Sud - 38 rue Édouard Vaillant 37060 TOURS CEDEX - ☎ : 02 47 21 70 00.

L'année du déménagement, payez les sommes dues à l'adresse indiquée sur votre avis d'imposition. L'année suivante, les acomptes seront versés à la même adresse, le solde à la Perception de MONTBAZON 12 rue de Monts ☎ : 02 47 26 00 69 (du lundi au vendredi : 9 h à 12 h 30 et 13 h 30 à 16 h).

CARTE GRISE

Demandez les imprimés nécessaires en mairie puis rendez vous à la Préfecture d'Indre-et-Loire à TOURS. <http://www.indre-et-loire.pref.gouv.fr>

CARTE D'ÉLECTEUR

Vous devez demander votre inscription sur les listes électorales de la Commune de votre domicile si :

- * vous venez d'emménager
- * vous avez changé d'adresse sur la commune,
- * vous devez atteindre 18 ans avant le 28 février de l'année suivante
- * vous n'êtes pas inscrit

Les inscriptions sont prises toute l'année et la clôture des inscriptions est fixée chaque année au 31 décembre pour être effective au 1^{er} mars de l'année suivante.

NOUVEAUTÉ !

Vous pouvez demander votre inscription sur les listes électorales par Internet. Cette démarche devient ainsi plus simple, plus rapide et sans perte de temps car elle évite un déplacement en mairie. La démarche à suivre est très simple : il suffit de créer son compte en quelques clics sur www.mon.service-public.fr., d'accéder à la démarche en ligne "Inscription sur les listes électorales" puis de se laisser guider. La création est gratuite et le compte est sécurisé. Les pièces justificatives doivent être numérisées : il s'agit de la copie d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport) ainsi que d'un justificatif de domicile de moins de trois mois établi à votre nom.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Adressez-vous à l'accueil de la Mairie pour changement de votre adresse ou déclaration de perte.

ASSURANCE

Prévenez votre assureur par lettre recommandée avec AR de votre changement de domicile pour votre assurance logement, par simple lettre pour votre assurance automobile ou autres assurances.

EMPLOI

Les offres d'emploi de l'ANPE peuvent être consultées :

- en mairie de 9 h à 11 h les lundi, mercredi et vendredi
- à **Association Travail Solidarité** - 29 avenue de la Gare MONTBAZON ☎: 02 47 65 92 52.

RELATIONS AVEC LES

- **Député** : Mme Marisol TOURAINE
- **Conseillère Générale** : Mme Marisol TOURAINE

INFORMATIONS LOCALES

* * * * *

SERVICES MÉDICAUX

1 Avenue du 11 novembre 1918

PHARMACIE SORIGNOISE ☎ : 02 47 26 19 67

CHIRURGIEN-DENTISTE ☎ : 02 47 26 56 80 Dr Christophe LEQUART

bis rue des Combattants en AFN

KINÉSITHÉRAPEUTE ☎ : 02 47 26 96 52

M. Franck AUGER
Mme Véronique MERY

3 Avenue du 11 novembre 1918

MÉDECINS ☎ : 02 47 50 22 22

Dr Fabrice TAUVERON
Dr Philippe KRUST
Dr Guillaume TROPHÈME

INFIRMIÈRES ☎ : 02 47 26 94 03

Mme Marie-Line AMAR-BOTELLA
Mme Florence JOYEUX
Mme Nathalie MERMOD

ORTHOPHONISTE ☎ : 02 47 26 10 93

Melle Cécile CADEAU

POINT ACCUEIL PETITE ENFANCE

Les familles qui souhaitent trouver un mode d'accueil sur l'une des communes de la CCVI pour leur enfant de moins de 4 ans peuvent nous contacter au numéro unique : ☎ 02 47 88 14 15.

ASSISTANTE SOCIALE

Elle est à votre disposition 5 rue de Monts à MONTBAZON ☎ : 02 47 26 13 08. Une permanence existe également à la Mairie de SORIGNY le 2^{ème} et 4^{ème} jeudi de chaque mois de 10 h à 11 h 30.

EN CAS D'INCENDIE OU D'ACCIDENT

Appelez le 18.

Pour la destruction des nids d'insectes, contactez le Centre de Secours de la Vallée de l'Indre Rue de la Grange Barbier - ☎ : 02 47 26 04 77.

EN CAS D'EMPOISONNEMENT

Consultez le centre antipoison - ☎ : 02 41 48 21 21 à ANGERS

SAMU : ☎ 15

HÔPITAUX

- Pour enfants : C.H.R. Gatien de Clocheville - 49 Boulevard Béranger - TOURS - ☎ : 02 47 47 47 47.
- Bretonneau - 2 Boulevard Tonnellé - TOURS ☎ : 02 47 47 47 47.
- Trousseau - ☎ : 02.47.47.47.47.

SERVICE PASTORAL DE LA VALLÉE DE L'INDRE

5 rue de la Bodinière - ZAC des Gués - 37250 VEIGNÉ - ☎ 02 47 27 65 37 /09 52 60 91 65.
Relais paroissial pour SORIGNY : Madame Fanny DUROUSSEAU – 1 rue Château Gaillard
37250 SORIGNY – ☎ 09 51 89 79 12.

COMMERCES - ARTISANAT

Vous trouverez les commerces : boulangerie, supérette, café, restaurants, hôtel, horticulteur, paysagiste, centre d'équitation, maçon, électriciens, plombier, peintre, menuisiers, charpentiers, couvreur, station service, entreprise de terrassement, taxis, ...

MARCHÉ

Il a lieu chaque dimanche matin sur la Place Marcel GAUMONT. Renseignements auprès de Mme Sylvie DUCROTOY ☎ 02 47 34 27 71.

TRANSPORT

Il existe un service de cars. Les horaires étant variables, vous pouvez venir retirer les dépliants à l'accueil de la Mairie.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES (compétence de la CCVI)

Le ramassage est effectué le mardi matin pour les déchets ménagers et le vendredi matin pour les emballages ménagers à recycler sur l'ensemble de la Commune.

Pour tout renseignement, contacter M. AUDIGER (CCVI) - ☎ 02 47 26 26 38



SERVICES MUNICIPAUX

* * * * *

LA MAIRIE

28 rue Nationale ☎02 47 34 27 70, mairie.sorigny@wanadoo.fr
<http://www.mairie-sorigny.com>

vous accueille du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Les jours exceptionnels de fermeture font l'objet d'une annonce dans la Nouvelle République et d'une affiche à la porte de la Mairie.

LES ÉLUS SONT À VOTRE DISPOSITION (sur rendez-vous)

- * M. Alain ESNAULT, Maire,
- Mme Francine GABORIAU, 1^{ère} adjointe, chargée des Affaires Scolaires, Jeunesse, Social-Emploi, Communication et Personnes Âgées,
- * M. Michel CARPENTIER, 2^e adjoint, chargé des Infrastructures, Urbanisme, Gestion du Patrimoine, Bâtiments, Artisanat-Commerce et Cimetière,
- * Mme Annick BOULAIS, 3^e adjointe, chargée des Affaires Sportives, Culture,
- * M. Jean-Christophe GAUVRIT, 4^e adjoint, chargé des Voies et Réseaux divers, Environnement - Qualité de la Vie, Espaces Verts, Sécurité et Agriculture.

DANS VOTRE SECTEUR, VOUS TROUVEREZ CERTAINEMENT UN CONSEILLER MUNICIPAL

Mme Cécile BLOND	4 rue des Lauriers
Mme Annick BOULAIS	8 Rond Point des Rosiers
M. Philippe BRAULT	11 rue de Thilouze
M. Michel CARPENTIER	22 rue Nationale
Mme Pierrette CRON	Beau-Chêne
M. Christian DESILE	Le Châtelet
Mme Isabelle do ALTO	6 Impasse de la Dégessière
Mme Francine GABORIAU	3 rue Nationale
M. Philippe GANGNEUX	Le Verdois
M. Jean-Christophe GAUVRIT	48 rue Nationale
Mme Catherine GRELLIER	La Métiverie
Mme Jacqueline MÉTIVIER	Le Verger
M. Denis MÉTIVIER	Le Breuil
M. Antoine ROBIN	Les Bertinières